

MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 4

hiver 2005

Dans ce numéro

Mot du titulaire de la Chaire	1
Les recherches en cours	2
Les activités scientifiques	3-4-5
Analyses de Christine Couvrat et Francis Morault	6-7
Publications	8

L'Empire, l'impérialisme et la mondialisation

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD



L'usage courant de la notion de mondialisation est relativement récent. La notion suscite beaucoup d'interrogations. Certains se demandent en quoi la situation aujourd'hui serait différente de ce qu'elle a été depuis les origines du capitalisme qui, « par nature », n'est qu'expansion. Il se dégage pourtant un consensus sur le fait que l'intensification des flux économiques change de nature et s'inscrit dans un mouvement plus large de flux de toutes natures : culturelles, migratoires, technologiques, médiatiques, idéologiques. Mais l'usage de la notion est encore plus problématique du point de vue de son investissement axiologique. Lorsque le thème s'est imposé dans le discours des vingt dernières années, on a discerné une première opposition entre les thuriféraires de la mondialisation et ceux qui la combattait. Mais, progressivement, la mondialisation dans son acception plus large est devenue une valeur positive pour le mouvement social. Le concept suffit-il à décrire la réalité des transformations que subissent les sociétés nationales et le système international ? En tout cas, le terme comporte une connotation relativement neutre, sinon positive. En effet, les différences, les relations d'inégalité et de domination entre entités du système

semblent masquées par une notion dont la portée descriptive, plus qu'explicative, représente le monde comme un espace de flux symétriques. Ce qui vient toujours en second lieu ce sont justement ces asymétries pourtant constitutives du système et probablement susceptibles d'expliquer mieux les transformations actuelles. Alors, doit-on revenir au terme familier de l'impérialisme qui permet de faire comprendre ce régime d'inégalité à la fois économique (échange inégal), culturel (procès de civilisation) et politique (normalisation démocratique) ? Mais l'impérialisme n'est plus ce qu'il était. Tully nous parle d'un impérialisme postcolonial qui se pose comme normativement anti-impérial. Hard et Negri substituent au concept d'impérialisme celui d'Empire comme « appareil décentralisé et déterritorialisé de gouvernement, qui intègre progressivement l'espace du monde entier à l'intérieur de ses frontières ouvertes et en perpétuelle expansion. » Il nous a paru urgent de réfléchir au dispositif conceptuel le plus apte à rendre compte des rapports qui se redéfinissent dans un espace de plus en plus mondialisé.

L'objectif général du colloque **L'impérialisme dans la mondialisation** est de poursuivre l'étude critique de la mondialisation en mobilisant le concept d'impérialisme dans ses variantes classiques et actuelles. Dans ses variantes classiques, les théories de l'impérialisme furent élaborées pour comprendre les mutations de l'ordre international dans le contexte d'une première « mondialisation libérale » marquée par des caractéristiques similaires à la mondialisation néolibérale actuelle : explosion des flux migratoires, marchands, financiers et communicationnels, multinationalisation des entreprises industrielles et des mouve-

ments ouvriers, consolidation d'empires politico-économiques par les grandes puissances européennes et américaines. La force des théories classiques de l'impérialisme reposait sur l'articulation entre certains de ces éléments clés, en particulier entre les flux financiers et les asymétries militaro-politiques. Une reconstruction critique du concept d'impérialisme permettrait d'éclairer les asymétries structurelles que génère l'actuelle mondialisation néolibérale entre sociétés nationales, entre espaces nationaux et continentaux et entre territoires et organisations. Une telle reconstruction contribuerait au dépassement d'une ontologie de la « symétrie » qui domine les discours à la fois pratiques et scientifiques sur la mondialisation. Cela nous semble d'autant plus nécessaire que la réaction sociopolitique et idéologique aux attaques du 11 septembre 2001 s'est traduite par un préjugé favorable à la posture impérialiste que l'on peut retracer dans le discours politique américain et dans celui de certains intellectuels importants autant de tendance conservatrice que libérale. Le désir ou la dénonciation d'empire est devenu une thématique structurante dans le champ de la mondialisation et de l'étude de l'ordre international. Quelle est la contribution possible des théories classiques ou d'une théorie contemporaine de l'impérialisme à cette problématique ? Quels efforts de théorisation de l'impérialisme sont vraiment novateurs et prometteurs ? Impérialisme et mondialisation, anti-impérialisme et altermondialisme sont-ils théoriquement et empiriquement incompatibles comme certains le pensent (Veltmeyer et Petras, mais aussi le FMI) ou, au contraire, peut-on penser leur arrimage dialectique ?

UQÀM
Université du Québec à Montréal

INSTITUT
D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL



Le point sur les projets de recherche

NOUVEAUX PROJETS DE RECHERCHE EN 2005

Le projet «Citoyenneté, subjectivité et mobilisation en Amérique latine»

Victor Armony a reçu une subvention du CRSH pour ce projet qui vise à analyser le discours des membres de plusieurs mouvements sociaux actuels en Amérique latine. Il s'intéresse au lien qui s'établit entre citoyenneté et subjectivité, particulièrement dans des contextes où les institutions politiques traditionnelles ont été fortement ébranlées ou discréditées. La citoyenneté se fonde sur des bases objectives, mais aussi sur des bases subjectives: les aspirations et les peurs, les identités et les mémoires collectives, le sens commun et la conception de ce qui est «normal», «raisonnable» ou «possible» dans un état de société donné. Ceux et celles qui se mobilisent en tant que citoyens doivent alors trouver un langage qui donne du sens à leurs actions et qui légitime leur revendication par référence à des valeurs et à leur monde vécu. C'est dans cette perspective que cette recherche tâchera d'observer comment des «gens ordinaires» en Amérique latine se concertent pour agir ensemble.

Le projet «La permanence d'éléments communautaristes dans la représentation identitaire de trois générations de Québécois d'héritage canadien-français»

Cette recherche dirigée par Jacques Beauchemin, pour laquelle il a reçu une subvention du CRSH, vise à vérifier la permanence, dans la conscience historique de «Québécois d'héritage canadien français», d'une représentation fonctionnant au «nous» et du sentiment qui l'accompagne d'un parcours historique spécifique. Cette recherche s'oppose à la thèse répandue selon laquelle la représentation identitaire de cette communauté tend à s'affranchir de la seule référence à la composante canadienne-française. Depuis les années quatre-vingts, le constat d'une ouverture de la culture francophone à diverses influences conduisent les analyses de la question nationale québécoise à ignorer la persistance d'un puissant sentiment d'appartenance au sein de la conscience historique des Québécois d'héritage canadien-français.

Le projet «Gouvernance mondiale: démocratisation ou privatisation du système international?»

Jules Duchastel dirige cette recherche qui a reçu une subvention CRSH en collaboration

avec Raphaël Canet, co-chercheur. La question de recherche s'inscrit dans le double contexte onusien de développement d'une nouvelle forme de démocratie procédurale et de nouvelles modalités de gouvernance. Quelle est la nature de cette nouvelle forme de démocratie et comment se redessine le rapport entre les sphères privée et publique dans le contexte de la gouvernance? Si l'on accepte que la démocratie trouve sa légitimité dans deux principes complémentaires, la participation et la représentation, on observe un renversement dans leur prépondérance respective. La démocratie participative pose deux problèmes. Le premier concerne le sujet de la participation tandis que le second problème concerne la légitimité.

Le projet «Le développement du capitalisme financier: une redéfinition du rapport économie et société dans le contexte de la mondialisation»

Éric Pineault a reçu une subvention du CRSH pour cette recherche qui propose l'analyse des mutations du capitalisme canadien à partir de l'hypothèse que la financiarisation serait un des facteurs déterminants de son évolution depuis trois décennies. Cette transition, en phase avec la mondialisation, bouleverserait le rapport entre économie et société qui a été établi dans le cadre du compromis social providentialiste. Au coeur de l'actuelle transition se trouvent les nouveaux intermédiaires financiers, dont le travail consiste à transformer une relation d'épargne de masse en relation d'investissement de masse, c'est-à-dire à mobiliser l'épargne salariale sous la forme de capital financier. Le but est d'analyser les caractéristiques de ce capitalisme financier comme régime d'accumulation, d'évaluer son impact sur la structure et le dynamisme du système financier, et de comprendre les mécanismes sociaux par lesquels s'impose son hégémonie sur l'économie et, plus largement, sur la société.

Atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur (ATO)

Jules Duchastel a reçu une subvention du CRSH pour rééditer l'École d'été qui a eu lieu pour une première fois à l'été 2004. Cet atelier réunira les meilleurs spécialistes du monde francophone afin de dispenser une formation aux méthodologies d'analyse de texte qui sont les leurs, mais aussi de dispenser une formation pratique en ATO. Il vise également à concrétiser un réseau international de collaboration dans ce domaine de recherche. Nous avons convié en qualité de présentateurs au cours de cet atelier d'été à la fois des technologues, notamment les concepteurs de six logiciels de référence en ATO, des expérimentalistes

et des théoriciens, dont des chercheurs de pointe pratiquant l'ATO, de manière à ce que ceux-ci puissent, dans un premier temps, former les participants au maniement de ces outils d'analyse de texte et à la compréhension des méthodologies de recherche qui les sous-tendent et, dans un second temps, mettre en pratique les fonctionnalités de chacune de ces approches.

Atelier de travail : projet de la Faculté de l'eau

Sous la responsabilité de Jules Duchastel, en collaboration avec Lucie Lamarche du CEDIM et de Sylvie Paquerot, chercheure associée à la Chaire MCD, cet atelier de travail a reçu l'appui financier du CRSH. Les organisateurs et les organisatrices de cette activité sur l'eau pensent que l'heure est venue de lier les questions largement et régulièrement soulevées au Québec autour de la problématique de l'eau à celles qui traversent la réflexion et la recherche dans ce domaine de par le monde. Nous proposons à travers cette activité d'explorer les voies d'une telle articulation par l'intermédiaire du Réseau de l'Université du Bien Commun (UBC), et ce, afin d'évaluer la pertinence pour le Québec et pour l'UQAM, de partager des expertises croisées, tant disciplinairement que géographiquement.

Réseau pour l'échange de ressources et de méthodologies en analyse de texte assistée par ordinateur (ATO) (www.atonet.net)

Jules Duchastel a reçu une subvention du CRSH afin de mettre en place un réseau international d'échanges de ressources, de connaissances et de méthodologies en ATO visant à développer les conditions pour une mise en commun concrète de nos ressources et de nos méthodes, de telle sorte qu'elles puissent être utilisées par les chercheurs et les étudiants. Le projet s'articule de façon prioritaire autour de trois volets de convergence technologique: un volet méthodes et expérimentation, un volet normalisation XML des formats de documents électroniques et un volet terminologie. Plusieurs chercheurs de différentes institutions universitaires sont associés à ce projet à titre de co-chercheur: Yves Marcoux (Université de Montréal), Patrick Drouin (Université de Montréal), Jean-Marie Viprey (Université de Franche-Comté) et André Salem (Université Paris 3).

Atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur

Initiation aux logiciels et aux méthodes d'analyse de discours

À l'Université du Québec à Montréal du 15 au 26 août.

Cet atelier d'été de formation en analyse de texte assistée par ordinateur (ATO) et d'initiation à la programmation appliquée à la recherche en analyse de discours politiques se présente comme un lieu de transmission des connaissances acquises dans le domaine spécifique de recherche en sciences humaines. L'objectif de cet atelier d'été consiste à offrir à chaque participant l'opportunité de se constituer un point de vue riche et informé sur les potentialités de l'analyse de texte assistée par ordinateur et les outils disponibles, de développer son autonomie à traiter ses propres données et de se constituer une méthodologie pertinente en adéquation avec ses propres préoccupations de recherche.

Ajoutons à cela qu'un suivi de formation pour les participants sera assuré pour une période de six mois suivant l'atelier d'été. Il consistera en la mise à disposition d'une plateforme de discussion, hébergée sur le site ATO-MCD, où les formateurs pourront, répondre à distance aux besoins spécifiques des usagers qui mettront en pratique la formation reçue en fonction de leurs objets spécifiques de recherche, tout en bénéficiant d'un support en cas de besoin. Le suivi de formation se fera de manière asynchrone par la mise en place d'un forum d'aide qui sera modéré par l'instructeur.

Programme

La Chaire MCD réunit les meilleurs spécialistes du monde francophone afin de dispenser à la fois une formation aux méthodologies d'analyse de texte qui leurs sont propres, mais aussi de démontrer les potentialités d'intégration des divers outils logiciels dans le portail ATO-MCD développé à l'UQAM.

L'atelier d'été se déroulera sur une période de deux semaines, du 15 au 26 août 2004, et comportera trois types d'activité: des conférences, des cours méthodologiques et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Pour les détails du programme de formation voir le site web de la Chaire à www.chaire-mcd.ca.

Les conférences permettront de faire un état des lieux sur les grands débats théoriques en ATO, de présenter la méthodologie particulière de recherche appliquée au sein du laboratoire organisateur de l'événement et d'explorer les voies d'une mise en complémentarité, voire d'une intégration dans une chaîne de traitement commune, des logiciels présentés au cours de l'atelier.

Les cours méthodologiques et les travaux pratiques seront complémentaires et porteront sur chacun des logiciels présentés, notamment ALCESTE, LEXICO, DIATAG et ASTARTEX, GUIDEXPERT, SATO, ainsi que notre infrastructure de recherche, le portail ATO-MCD.

Frais d'inscription: Étudiants UQAM **45\$** Étudiants hors-UQAM **100\$** Professionnels et chercheurs **250\$**

grenier.sophie@uqam.ca
ou 987-3000 poste 3366

Calendrier de l'événement

Lundi 15 août	Mardi 16 août	Mercredi 17 août	Jeudi 18 août	Vendredi 19 août
10h00-12h00 Conférence introductive: Introduction à l'ATO et aux débats qu'elle suscite Jules Duchastel et Victor Armony	9h30-12h30 Cours méthodologique: Les fonctionnalités du portail ATO-MCD François Pizarro et Francis Lacoste	9h30-12h30 Cours méthodologique LEXICO André Salem	9h30-12h30 Cours méthodologique ALCESTE Max Reinert	9h30-12h30 Travaux pratiques Ludovic Lebart et Max Reinert
14h00-17h00 Conférence: Tour d'horizon des logiciels en ATO Jules Duchastel et Victor Armony	14h00-17h00 Travaux pratiques: Les fonctionnalités du portail ATO-MCD sous la direction de François Pizarro et Francis Lacoste	14h00-17h00 Travaux pratiques: André Salem	14h00-17h00 Cours méthodologique DTM Ludovic Lebart	14h00-17h00 Deux expériences en analyse de discours assistée par ordinateur Raphaël Canet et Alpha Ousmane Barry
Lundi 22 août	Mardi 23 août	Mercredi 24 août	Jeudi 25 août	Vendredi 26 août
9h30-12h30 Cours méthodologique: DIATAG et ASTARTEX Jean-Marie Viprey	9h30-12h30 Cours méthodologique: SATO François Daoust	9h30-12h30 Normalisation des corpus électroniques: enjeux et solutions Benoît Habert	9h30-12h30 Travaux pratiques sur les corpus	10h00-12h00 Conférence de clôture: Bilan de la formation: Vers une convergence des méthodes Jules Duchastel
14h00-17h00 Travaux pratiques Jean-Marie Viprey et Ludovic Lebart	14h00-17h00 Travaux pratiques: SATO sous la direction de François Daoust	14h00-17h00 Travaux pratiques Jean-Marie Viprey et François Daoust	14h00-17h00 Travaux pratiques sur les corpus	

La concurrence des identités

Par Catherine Beaupré-Laforest,
chercheuse associée à la Chaire MCD

On assiste à l'heure actuelle au règne des identités. L'analyse de la société moderne qui fut durant de longues années structurée par les classes sociales fait de moins en moins l'unanimité. On déserte cette conception pour parler d'identité sociale et pour cause, ces 20 dernières années, les sociétés modernes ont été les terrains fertiles en revendications identitaires individuelles. La lutte des femmes, les revendications des noirs américains, la démarche pour l'indépendance du Québec ou la reconnaissance des gaies et lesbiennes sont tous des exemples de ce phénomène. Plusieurs interprétations sont à l'œuvre en sciences sociales concernant cette schizophrénie propre aux sociétés modernes. En effet, pour reprendre l'exemple cité plus haut, une femme, lesbienne, d'origine africaine résidant au Québec est-elle condamnée à vivre une identité fragmentée? Est-il possible de parler d'identité sans tomber dans le relativisme moral et culturel? Jean-François Kervégan, professeur de philosophie, a tenté une réponse à cette problématique identitaire lors de sa conférence présentée par la Chaire MCD le 9 septembre dernier intitulée: **La concurrence des identités**.

Pour Kervégan, l'enjeu véritable qui se dessine derrière la question de l'identité est de trouver « une manière féconde de s'interroger sur la genèse de l'identité moderne sans sacrifier au relativisme moral ». En effet, la concurrence des identités amène ceci de particulier, elle propose un large éventail de revendications identitaires qui ne sont pas nécessairement liées les unes aux autres. Les « hyperbiens¹ » culturels, politiques économiques et sociaux qui fondent l'identité chez l'individu sont eux-mêmes sujets à la concurrence. Comme l'explique Kervégan, « la fragmentation des lieux de constitution de soi ne parvient pas à un consensus » ce qui rend la recherche d'une identité cohérente et intégrée complexe. La question ici est de savoir si le passage de l'universel au particulier est possible dans une société où l'individualisme est fortement suggéré et institutionnalisé.

De manière théorique, deux directions sont alors possibles pour l'auteur. La première consiste à revenir à une définition unitaire de l'identité et de son lieu comme le propose une certaine perspective en sociologie représentée par les théories dites « systémiques² ». Kervégan rejette cette option en signifiant le caractère trop complexe des sociétés modernes qui rend la formation de l'identité précaire et mobile. La deuxième option, celle qui est valorisée par l'auteur, réside dans le fait de s'accommoder du caractère concurrentiel des « hyperbiens ». En effet, il est suggéré d'accepter le caractère spécifique des sociétés modernes qui entraîne une pluralité d'identité. Une fois ce constat assumé, Kervégan affirme que la concurrence des identités n'est pas incompatible avec l'affirmation d'une identité qui serait partagée par delà ses différences. Ce rôle privilégié reviendrait de facto à l'identité politique, véritable lieu commun des identités.

En effet, sollicité de toute part dans la construction de son identité, l'individu doit trouver un sens moral et éthique qui transcende la mosaïque identitaire. Pour ce faire, Kervégan propose de réhabiliter l'importance des institutions dans la constitution des identités. Par institution, l'auteur ne réfère pas à une chose ou un appareil ni même à une idée mais plutôt à « un socle archaïque d'évidence sur lequel prennent appui les mœurs, les croyances, les normes et les pratiques qui contribuent de façon puissante et silencieuse à la constitution des identités ». Ainsi, c'est à partir de l'espace politique, à travers les institutions d'État et par le biais d'un langage commun que la concurrence des identités peut être instituée dans un vecteur de signification universellement accepté.

*Résumé de la conférence de Jean-François Kervégan,
Professeur de Philosophie (Université de Paris I)*

¹ Vocabulaire emprunté à Charles Taylor qui tente de réhabiliter, dans son ouvrage *Les sources du Moi*, les horizons moraux de manière à ce que des vérités morales soient dégagées.

² À ce titre, Kervégan cite le travail du sociologue allemand Niklas Luhmann.

PROJET DE FACULTÉ DE L'EAU

La Chaire MCD s'est associée au CÉDIM – Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, de l'UQAM, pour organiser une semaine de travail visant à explorer la pertinence et l'intérêt de développer, au Québec, une Faculté de l'eau, dans la perspective de travail proposée par l'Université du Bien Commun – UBC.

Le réseau UBC a été initié en 2001 par un Comité international de travail formé d'universitaires provenant d'une dizaine de pays à l'invitation de Riccardo Petrella. Le projet d'Université du Bien Commun vise à développer et à élargir un réseau de chercheurEs, d'analystes et d'intervenanteEs qui souhaitent inscrire leur travail dans la perspective d'une contribution au bien commun.

Des « facultés de l'eau » ont déjà amorcé leur travail dans quatre (4) pays – France, Italie, Brésil, Belgique. L'objet de cette faculté est l'eau en tant qu'expression symbolique et concrète du bien commun et exemple majeur de ce qu'est un bien commun. L'objectif de la Faculté de l'eau est de créer des lieux et des temps de recherche et d'apprentissage où l'on s'éduque à penser le bien commun, le domaine de l'eau constituant un « champ » révélateur des pratiques, des problèmes, des perspectives et des enjeux relatifs au bien commun dans les sociétés contemporaines, de l'échelle « locale » à l'échelle mondiale.

Les enjeux de l'eau constituent depuis le début des années 1990 un sujet croissant de préoccupation au Québec et partout dans le monde et ils sont assez largement relayés auprès du public. On assiste à des débats autour de son statut, de sa préservation, des modes de gestion pertinents, etc., et de nombreux groupes sont engagés à court terme, notamment dans la défense des services publics dans le domaine de l'eau. Ces débats illustrent l'importance d'une meilleure compréhension et confiance entre les milieux scientifiques et les acteurs sociaux en vue d'assurer la qualité des processus démocratiques concernant ces enjeux et de garantir à la collectivité québécoise une gestion durable de ses ressources en eau.

Au cours du mois de mai 2005, nous organisons une rencontre de travail qui se déroulera sur cinq jours et regroupera des conférenciers provenant du Brésil, de France, de la Belgique et du Maroc.

Quelques pistes de réflexion sur la démocratie participative

Par Catherine Beaupré-Laforest, chercheure associée à la Chaire MCD

Résumé de la conférence de Loïc Blondiaux, professeur en science politique à l'Institut d'Études Politiques de Lille

La conférence avait pour objectif de présenter la démocratie participative et délibérative. Pour les fins de ce résumé, nous nous sommes concentrés sur la présentation de la démocratie participative.

Se basant sur l'expérience de la France, Loïc Blondiaux présente les caractéristiques et les enjeux de cet idéal participatif, un concept « à la mode » lorsqu'il est question de repenser l'alternative démocratique.

La démocratie participative apparaît dans un contexte politique favorable où la démocratie représentative ne cesse de déployer ses insuffisances et où un large consensus s'opère autour du projet de démocratisation de la participation au pouvoir.

Dans ce type de démocratie, la participation des citoyens « ordinaires » devient primordiale. Alors que les débats sur la place publique sont habituellement orchestrés par les experts et les élus, les nouveaux mécanismes démocratiques favorisent la participation politique des habitants des communautés, généralement à l'échelle locale. On leur demande de s'exprimer, de prendre part à la discussion sur les enjeux collectifs dont les conséquences risquent de les affecter. Cette participation se déploie à l'intérieur de dispositifs appelés « forums hybrides » où se côtoient citoyens, élus et experts.

Les conséquences de ce « renouvellement démocratique » sont considérables. D'abord, c'est la conception du rôle du citoyen qui est remise en question. La politique représentative repose sur une division formelle entre gouvernés et gouvernants. Or, les dispositifs participatifs tendent à vouloir accorder un réel pouvoir aux citoyens et ce, en dépit du monopole accordé traditionnellement aux experts et aux élus. Cela

transforme également la conception de la légitimité des décisions. Ce n'est plus seulement la nature de l'autorité qui prend la décision qui importe mais surtout, la manière dont elle est prise, en associant les citoyens concernés pour s'assurer de leur consentement. Enfin, c'est un changement de la conception de l'intérêt général qui est en jeu dans ce processus participatif. L'intérêt général se construit désormais au fil de la discussion entre les acteurs concernés, selon des procédures qui en assurent le caractère équitable.

Or, Blondiaux observe que la démocratie participative, même si elle jouit d'une grande valeur symbolique tant auprès de la gauche que des élus, demeure néanmoins « impensé », sur le plan conceptuel, procédural et politique.

L'« impensé conceptuel » repose sur le fait que peu d'efforts ont été consacrés aux dimensions théoriques de la démocratie participative. Les concepts auxquels font référence les défenseurs de ces dispositifs sont faibles, imprécis, en dépit de leur grande valeur symbolique. L'« impensé procédural » témoigne de l'absence de consolidation des expériences variées de participation. Blondiaux remarque que les formes contemporaines de la participation démocratique sont confuses et souvent mises en œuvre de manière improvisée, tant au chapitre des formes de représentativité, du lien avec les autorités ou même des publics concernés. En dernier lieu, l'« impensé politique » révèle que les dispositifs participatifs tiennent un rôle essentiellement consultatif, sans détenir une véritable portée politique et juridique. C'est pourquoi Blondiaux souligne l'importance de poursuivre les réflexions sur la démocratie participative afin de donner davantage de cohérence à cette alternative dans les sociétés contemporaines.

L'Europe et la Turquie

Par Catherine Beaupré-Laforest, chercheure associée à la Chaire MCD

Résumé de la conférence de Guy Hermet, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris

Cette conférence exposait l'évolution et les enjeux de l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union Européenne (UE).

Au départ composée de six pays membres (France, RFA, Italie, Benelux), l'UE s'est constamment transformée au cours de ses différentes étapes d'expansion. L'accélération des adhésions en 1995 et 2004 bouscule l'idée de l'Europe comme projet politique. La Turquie, qui demande son adhésion depuis 1987, est l'objet de signaux contradictoires de l'UE divisée en deux clans : d'un côté, les pays qui s'affichent « pour » l'adhésion et qui conçoivent l'UE comme zone de libre-échange (le R-U, la Suède, l'Italie, etc.), de l'autre, les « réservés » qui trouvent toujours de nouveaux obstacles à son entrée (la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et de nombreux pays de l'Est).

Au-delà des réserves et des prétextes invoqués pour repousser la demande turque, de réels éléments, souvent non dits explicitement, expliquent l'opposition manifestée. Premièrement, la conception de l'Europe politique est menacée alors que plusieurs doutent du sentiment d'appartenance des Turcs à l'Europe. La question démographique constitue un autre élément qui explique les « réserves » de plusieurs pays. Alors que tous les pays de l'UE vivent un déclin démographique, la Turquie n'a pas encore connu sa révolution démographique, et affiche toujours une importante fécondité.

L'enjeu des fonds structurels renforce et motive également les réticences de certains pays. Forme de péréquation et d'aide au développement pour les pays dont le revenu par habitant est inférieur à la moyenne européenne, les fonds structurels, suivant une intégration turque, échapperaient à plusieurs pays actuellement bénéficiaires. En effet, la Turquie deviendrait le pays avec le plus faible revenu moyen par habitant de l'UE.

La question religieuse est à elle seule un obstacle de taille à l'intégration de la Turquie dans l'UE. L'Europe de l'Ouest, à l'exception de la Pologne, est composée de sociétés sécularisées. La Turquie, pays non sécularisé composé à 98% de population musulmane constituerait un élément hétérogène important à l'intérieur de l'Union Européenne. Un dernier enjeu, que l'on peut qualifier de « paradoxe turque », se situe autour de l'opposition interne de la population laïque et anti-religieuse, à l'entrée de la Turquie dans l'UE. Cette opposition se fonde sur la crainte que, suivant l'adhésion turque, des pressions à la démocratisation constamment renouvelées puissent déstabiliser sa démocratie et ses institutions.

Crise de la représentation et radicalisation de la démocratie : pour une approche renouvelée du discours altermondialiste

Par Christine Couvrat, chercheure associée à la Chaire MCD

La « crise » de la démocratie représentative est un thème central du débat sociopolitique contemporain.

Souvent diagnostiquée, cette crise est le plus souvent abordée selon deux grandes perspectives. La première se concentre sur les institutions qui structurent l'espace politique des régimes occidentaux. Il est alors question de la « crise » de l'État-providence induite par la surcharge de demande sociale à laquelle l'État doit faire face ou encore de la « crise » de la forme État-nation dans le cadre de la globalisation économique ou dans celui d'un modèle supranational d'intégration tel qu'il se construit par exemple dans l'Union européenne. La seconde perspective est celle d'une sociologie qu'on peut qualifier de militante, dans la mesure où elle est sympathique a priori aux revendications des mouvements sociaux qui entendent lutter contre le « déficit démocratique » de la représentation en faisant la promotion de formes alternatives d'engagement politique. Ces nouvelles formes d'engagement, dont la revendication de la proximité et de l'ancrage dans la vie quotidienne et le local, dont la valorisation de la diversité et de l'enracinement dans la « société réelle » apparaissent comme autant de gages du caractère démocratique, sont indissociables d'une conception renouvelée de la démocratie qu'on souhaite en phase avec les attentes « citoyennes ». La mouvance dite « altermondialiste » est aujourd'hui le fer de lance de cet appel à la radicalisation de la démocratie qui milite en faveur de son exercice le plus direct possible et tend à contourner les institutions représentatives jugées, en raison de leur caractère « hiérarchique, centralisateur et autoritaire » comme les moyens du détournement et de l'instrumentalisation de la souveraineté populaire par l'élite au pouvoir des « professionnels de la politique ».

Se fondant sur la présentation et l'analyse des principaux points d'appui de ces deux approches, celle que je propose se situe en quelque sorte à leur intersection : à l'intersection des perspectives du « système » (point de vue institutionnel-administratif) et de la « société » (point de vue des revendications sociales). En cherchant à garder une distance critique à leur égard, il s'agit – en une approche sociologique qui s'intéresse aux conditions d'intégration rationnelle et de reproduction des sociétés complexes que sont les nôtres – d'analyser les conséquences que revêtent, pour leur intégration, l'actuelle crise de la démocratie représentative et la montée parallèle de son pendant « direct-radical ».

Après avoir procédé au réexamen critique de la solution imparfaite de la démocratie représentative de type social-démocrate, après avoir construit l'idéal-type de la démocratie radicale alter à partir de l'analyse des discours et pratiques des membres de cette mouvance ⁽¹⁾, la question se pose de savoir si la « démocratie radicale » contemporaine promue par les Alters constitue une avenue normativement valorisable face aux dysfonctionnements empiriques du modèle classique de la démocratie représentative. À partir

du moment en effet où l'on peut marquer des décalages importants entre les types d'aspiration contemporaine et les principes initiaux des régimes représentatifs modernes, on a un moyen de prévoir ou, disons, de décrire un certain nombre de dysfonctionnements ou d'insatisfactions et, d'autre part, sur le plan normatif, on peut être conduit à poser aux Alters un défi qui serait de montrer qu'ils sont vraiment porteurs d'une compréhension nouvelle du politique qui pourrait se substituer à celle sur laquelle nous avons vécu sur les deux ou trois derniers siècles.

Il s'agit donc de poser les bases d'une réflexion relative aux conséquences que pourrait avoir à terme l'élargissement d'une culture de l'insatisfaction permanente, qui dispose d'un appui diffus mais significatif dans l'opinion publique (et donc aussi, d'une capacité de plus en plus réelle de blocage des institutions). La position que je défends est que la culture démocrate-radical « alter » travaille à partir d'un mode trop simple de revendication. Ses formes d'action consistent essentiellement à thématiser des problèmes particuliers et, sur cette base, à tenter ensuite d'exercer diverses pressions sur un pouvoir dont on ne peut se passer mais dont on refuse de considérer la perspective. Le pouvoir et les institutions publiques se trouvent ainsi constamment interpellés par une « société civile » valorisée normativement en tant qu'elle serait le lieu et l'organe d'expression de la société « réelle » en dehors de l'État et du marché, en tant qu'elle s'identifie au « peuple » soucieux du bien commun. Une société civile dont les attentes et les exigences sont multiples, éclatées et potentiellement contradictoires et qui fait fi des principes de réalisme et de cohérence auxquels est soumise la politique comprise comme la transformation rationnelle de l'ordre social dans un sens conçu comme désirable.

Loin, me semble-t-il, de n'être que théorique, ma réflexion se veut également une manière de contribution à l'action dans la mesure où elle cherche à éclairer les tenants de la contestation sociale contemporaine et à en envisager les possibles aboutissants. En ce sens, elle est une invite aux critiques des dysfonctionnements de nos sociétés à s'interroger également sur les possibles conséquences de leurs pratiques et à réfléchir aux conditions d'un engagement politique propre à véritablement servir les objectifs sociétaux de justice, d'équité et de développement durable qu'ils s'efforcent de défendre.

(1) Voir en particulier la seconde partie de ma thèse de doctorat.

Christine Couvrat, *La montée en Occident d'une culture politique « démocrate radicale » : analyse descriptive du phénomène et mise en relation avec la question de l'intégration rationnelle des sociétés complexes*, Montréal : Université du Québec à Montréal, 2004.

Penser la démocratie dans un contexte mondialisé: le politique à l'épreuve de la gouvernance

Par Francis Moreault, chercheur associé à la Chaire MCD

Qu'est-ce que la gouvernance? Celle-ci se déploie essentiellement sous trois niveaux: la gouvernance politique, la gouvernance d'entreprise et la gouvernance mondiale. La première désigne le processus qui vise à faciliter la collaboration entre l'État et la société civile dans le but non seulement de rendre plus souple cette dynamique, mais aussi d'améliorer «l'efficacité» de l'action publique. Dans ce sens, elle s'inspire de ce que d'aucuns appellent la démocratie dite «délibérative» au sein de laquelle les acteurs rationnels et soucieux de respecter les procédures formelles de «l'agir communicationnel», parviennent par la délibération et la négociation à former un consensus ou du moins à trouver un compromis. La gouvernance politique désigne également le procès de modernisation de l'administration publique dont l'objectif est d'assouplir les structures hiérarchiques afin d'accroître l'autonomie et l'imputabilité des fonctionnaires. Ces deux objectifs desservent un objectif plus large, c'est-à-dire celui d'augmenter la qualité des services gouvernementaux à l'égard des citoyens.

Quant à elle, la gouvernance d'entreprise correspond à cette volonté des dirigeants d'entreprise d'améliorer la qualité de la régie interne des compagnies. Elle cherche à établir quel mode de coordination entre les acteurs économiques est susceptible d'améliorer la plasticité de la gouverne des entreprises.

Enfin, la gouvernance mondiale renvoie au phénomène de globalisation, de libéralisation des échanges économiques et soulève la question de la régulation politique de ces échanges. Doit-on laisser le marché s'autoréguler par lui-même ou faut-il des institutions politiques internationales qui baliseraient les pratiques des multinationales?

Nous avons établi que ces trois types de gouvernance se rejoignent sur un point commun: elles cherchent à penser un mode de coordination entre les acteurs publics et/ou privés dans le but de «rendre l'élaboration de l'action publique plus efficace». La gouvernance devient en quelque sorte une notion de référence pour penser les transformations des formes de l'action politique, des façons de gouverner les sociétés. De plus, trois caractères principaux structurent cette gouvernance: 1) la recherche d'un État minimal; 2) elle s'inspire du modèle de gestion de l'entreprise privée selon lequel les dirigeants sont des entrepreneurs dont les objectifs sont non seulement de rationaliser la gestion du personnel, mais aussi de servir des clients et 3) la bonne gouvernance qui consiste à promouvoir la prolifération du régime libéral dans ses aspects politiques et économiques à l'échelle planétaire.

Cela dit, le développement de la gouvernance n'est pas sans poser des problèmes à l'égard du politique. Au sein de la gouvernance politique, deux lectures majeures se dégagent. La première voit dans la gouvernance «un tropisme

technocratique et une prétention à gouverner en excluant le politique, à travers un mode de décision analogue à celui du marché»; la seconde affirme en revanche que l'État demeure une «réalité incontournable qui fonctionne au demeurant non de manière strictement étatique mais selon des arrangements massivement contrôlés et réglementés par lui». Cependant, il faut admettre que les contempteurs de la gouvernance politique sont beaucoup plus nombreux que les théoriciens qui ont une interprétation plus nuancée de la gouvernance. De sorte que le débat public est largement dominé par les premiers.

Les jugements sont également passablement péremptores à l'égard de la gouvernance mondiale. Pour les pourfendeurs de la «bonne gouvernance», la régulation néolibérale vide les États de leurs prérogatives politiques et sociales au profit d'un capitalisme effréné, avide de nouveaux marchés et sans scrupules. Pour les penseurs plus modérés, le libéralisme économique est certes largement dominant et puissant, mais cela n'empêche pas les États de conserver des pouvoirs de régulation sociale fort importants. Là encore, les premiers interprètes sont passablement plus nombreux que les seconds. Il ne faut donc guère se surprendre que la gouvernance a globalement mauvaise presse chez les chercheurs en sciences sociales.

Pour sortir de cet état de déni du politique, plusieurs auteurs ont procédé à une critique radicale de la démocratie. Nous avons examiné la théorie de un de ces penseurs, celle de Miguel Abensour. S'inspirant des travaux de Pierre Clastres et de Claude Lefort, Abensour soutient qu'une société démocratique ne peut être fondée sur le principe de domination. Elle doit laisser la division sociale travailler incessamment et s'ouvrir à l'énigme de l'indétermination de la question du savoir et de la loi. Refusant tout pouvoir coercitif, la démocratie chez Abensour doit être également sauvage et libertaire. Elle est sauvage dans le sens où l'agir politique est spontané et guidé par aucun principe régulateur. Et elle est libertaire parce qu'elle favorise la prise de la parole lorsque tout le monde se tait. C'est dire que cette démocratie se pratique en dehors de l'autorité étatique.

Critique féroce du pouvoir dominant de l'État, Abensour rejoint ici, dans une certaine mesure, les penseurs de la gouvernance car il contribue, comme ces derniers, à lamener la légitimité de l'État. Les néolibéraux n'ont donc pas le monopole de la rhétorique anti-étatique, elle est également partagée visiblement par Abensour. Paradoxalement, une certaine gauche déteste la gouvernance néolibérale, mais elle nourrit ce mouvement en récusant la fondation politique de l'État.

Publications de la Chaire

Fédéralismes et mondialisation L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté

(sous la direction de Jules Duchastel)

La nation en débat

Entre modernité et post-modernité

(sous la direction de Raphaël Canet
et Jules Duchastel)

Nationalismes et société au Québec (Raphaël Canet)

L'énigme argentine.

Images d'une société en crise.
(Victor Armony)

Ambitions libérales et écueils politiques Réalizations et promesses du gouvernement

(Charest Gérard Boismenu, Pascale
Dufour, Denis Saint-Martin)

La régulation néolibérale.

Crise ou ajustement?

(sous la direction de Raphaël Canet
et Jules Duchastel)

La société des identités.

Éthique et politique dans le monde
contemporain
(Jacques Beauchemin)



Membres de la Chaire MCD

Titulaire

Jules Duchastel

Directeurs de recherche

Victor Armony
Jacques Beauchemin
Gilles Bourque
Éric Pineault

Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge, coordonnateur

Secrétaire de direction

Sophie Grenier

Les chercheurs adjoints

François Pizarro-Noël, responsable
méthodologique
Catherine Beaupré-Laforest
Geneviève Caillé
Rebecca Desautniers
Guillaume Jacques
Jean-Marie Lafortune
Karine Leclerc
Simon Perrault
Daphnée Poirier
Olivier Régol
Jean-François Vinet

Les chercheurs associés

Raphaël Canet
Christine Couvrat
Gladys Melo-Pinzón
Francis Moreault

Coordonnées

Nous sommes situés au :
pavillon Thérèse-Casgrain
Bureau W-5010
455, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2
Adresse postale :
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3366
Télécopieur : (514) 987-7870
www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD : Pierre-Paul St-Onge
Responsable du graphisme : Marie-Ève Gagné

Ont également participé à ce numéro :
Catherine Beaupré-Laforest, Jules Duchastel,
Sophie Grenier

**Les publications de la Chaire sont
réalisées en coédition avec Athéna
Éditions**



Athéna
ÉDITIONS
athenaeditions.net

NOUVEAUTÉ

Un monde sans gouvernail.

Enjeux de l'eau douce

Sylvie Paquerot

L'eau système circulatoire de la planète, est une condition
essentielle du maintien de la vie sur terre ! Si l'eau n'est pas
rare à proprement parler, elle est répartie inégalement sur la
planète et est de surcroît, largement polluée et dégradée.

L'eau douce recouvre environ 71% du globe, mais l'eau douce
accessible ne compte que pour 0,25% du total. Elle est de plus
en plus considérée comme une ressource stratégique, dont il faut disposer pour se développer :
sans elle pas d'agriculture, nie de puces informatiques ou d'hydroélectricité.

Quel devrait donc être le statut d'un tel bien fondamental? Au-delà d'une perception
générale et du sens commun, en quoi et pour quoi l'eau douce doit-elle désormais faire
l'objet de règles mondiales?

